

VOUS N'AVEZ PAS DE COMPTE OUVERT :

Nous chiffrons votre commande et vous demandons de joindre votre règlement à la confirmation (nous préférons éviter le contre-remboursement qui entraîne des frais supplémentaires). Merci de joindre un justificatif d'activité (papier commercial à entête ou photocopie RC ou RM), cela évitera que nous le réclamions.

VOUS POSSEDEZ UN COMPTE CLIENT CHEZ NOUS :

Vous pouvez passer votre commande par :

Télécopie : 01 69 10 10 79 - e-mail : conservation@stouls.fr ou par courrier à notre adresse :

9/11 Rue de l'Orme St Germain - 91165 CHAMPLAN CEDEX.

Conseils : Utilisez nos références précises et les multiples de conditionnement - Si vous avez des coupes spéciales, prévoyez un plan de coupes écrit.

POUR OUVRIR UN COMPTE :

Sur simple demande, nous vous faisons parvenir un formulaire d'ouverture de compte, à nous retourner accompagné d'un RIB et d'un justificatif d'activité.

La première commande est payable comptant à la commande.

MINIMUM DE COMMANDE :

Les commandes inférieures à 100 Euros supportent 15 Euros de frais fixes complémentaires.

POUR LE TRANSPORT :

Région parisienne et province : Franco de port et d'emballage à partir de 350 Euros net HT.

Possibilité d'enlever à notre entrepôt sous réserve d'un délai de 24 h.

Frais de port et emballage hors Franco :

- Forfait **15 Euros** par petit colis (jusqu'à 200cm pour la somme des 3 dimensions (L + P + H) et 30kg pour le poids maximum)
- Forfait **25 Euros** par colis (jusqu'à 300cm pour la somme des 3 dimensions (L + P + H))

Les conditions de Franco ne s'appliquent pas aux colis dont la somme des 3 dimensions (L + P + H) est supérieure à 300 cm

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE LIVRAISON :

Les conditions de franco et le forfait de port ne s'appliquent par pour les destinations suivantes : hors métropole, les stations de montagne, les îles, la Corse et les livraisons en étage. Les villes aux conditions d'accès difficiles et soumises à des caractéristiques de livraison spécifiques intra-muros – pour ces destinations une participation aux suppléments de frais pourra être demandée.

- **MOBILIER** : le prix des meubles à plans horizontaux et verticaux, les vitrines, les rayonnages sont DEPART nos magasins, merci de nous consulter pour les frais de livraison et éventuellement d'installation
- **MACHINES** : les prix des produits suivants sont DEPART nos magasins, en outre ils ne comprennent pas l'installation ni la formation : Unité mobile de dépoussiérage – Presses hydrauliques à papier – Machines à souder le polyester - machines de coupes. Les tables aspirantes BELO comprennent à la fois la livraison et la formation sur site en France métropole.
- **TRUVUE** : franco d'emballage du verre TRUVUE est à 150 Euros et le franco de port et d'emballage à 490 Euros.

LE TARIF :

Les prix sont établis HORS TAXES.

Se référer au catalogue pour les unités de conditionnement.

CONDITIONS DE VENTE

PREPARATION DES COMMANDES :

Les commandes verbales sont à confirmer par courrier, par e-mail ou par télécopie.

COUPES :

Nous pouvons couper au massicot les papiers et les cartons, à vos formats. Les coupes demandées nécessitent une commande écrite, et éventuellement un plan de coupe. Nous sommes obligés de prévoir une marge de 10 millimètres entre le format de base et les formats des morceaux coupés, pour obtenir un bon équilibrage. Mise au format : tolérance de coupe \pm 0,5 mm.

RETOURS DES MARCHANDISES :

Les retours de marchandises ne peuvent se faire qu'avec notre accord, elles donnent lieu à facturation de frais de contrôle et de remise en stock représentant 15 % du prix de facturation. Nous nous réservons la faculté de refuser tout retour sans notre accord ou tout retour en port dû.

EXPEDITION :

Nos marchandises, même vendues franco, voyagent aux risques et périls du destinataire. En cas d'avaries survenues au cours du transport, lorsque les marchandises ne sont pas livrées par nos soins, il incombe au destinataire d'exercer tous recours contre les transporteurs, conformément aux articles 105 et 106 du Code de Commerce (Contrôle des colis en présence du livreur avec réserves précises et lettre recommandée avec A.R. sous 3 jours).

Les réclamations concernant la qualité de la marchandise, à l'exclusion de tout litige de transport, devront être faites immédiatement lors de la livraison, ou de la relivraison en notre établissement, lorsqu'il s'agit d'un défaut apparent, et dans les 10 jours de la dite livraison lorsqu'il s'agit d'un défaut non apparent au premier abord. Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et les retards éventuels ne donnent pas le droit à l'acheteur d'annuler la vente, de refuser la marchandise ou la prestation de service, ou de réclamer des dommages et intérêts. Malgré la clause de réserve de propriété, l'acheteur supportera tous les risques de transport ainsi que ceux pouvant survenir à partir de la prise de possession de la marchandise. Il devra s'assurer en conséquence et en supporter les charges.

CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE (loi du 13.07.1967 modifiée le 12.05.1980) :

Nos marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix. Nous autorisons l'acheteur à transformer ou à revendre les marchandises livrées. Nous nous réservons la possibilité de mettre fin à cette autorisation par simple lettre recommandée.

MODALITE DE PAIEMENT (FRANCE) :

Les factures sont payables comptant sans escompte.

Après ouverture de compte, elles peuvent être réglées :

- par virements à 45 jours net.
- par chèque comptant
- par prélèvement automatique à 30 jours fin de mois le 10
- par LCR non acceptée à 30 jours fin de mois

Le non-paiement d'une échéance rend exigible la totalité du solde dû. Après mise en demeure de payer, le client doit :

- le paiement des intérêts de retard à un taux égal 12% l'an
- à titre de clause pénale, le paiement d'une indemnité pour frais de recouvrement de 15% sur le montant TTC des sommes exigibles.

MODALITE DE PAIEMENT (EXPORT) :

Paiement sur facture pro-forma par virement interbancaire.

LITIGE :

En cas de litige, tant avec nos fournisseurs qu'avec nos clients, attribution de compétence est faite aux tribunaux de notre siège social.

La vente des papiers et cartons est régie par le code des usages de l'industrie et du commerce des papiers et cartons.

GARANTIES : Tous nos matériels sont garantis, conditions sur demande.